Cinquante-neuvième année. - N ° 211 A Samedi 1er et dimanche 2 novembre 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3635

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Jugement d'ouverture

Date : 16 octobre 2025.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
879 194 124 RCS Paris.
IMMO CMED.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : Toutes activités de café et de salon de thé, à savoir la vente en mode libre service, consommation sur place ou à emporter de : boissons chaudes et froides (chocolat, café, thés, infusions, Détox, Smoothies, limonades, granités). Glaces. Pâtisseries produites sur place, Viennoiseries, cakes, gâteaux, gaufres, Cookies, entremets, tartes, Verrines, chocolat. Petits déjeuners et brunchs. Plats salés le midi, faits Maison avec produits frais locaux de nos régions : plats cuisinés, salades, quiches,cakes, sandwichs, vente de boissons non alcoolisées et de vins à consommer sur place à l'occasion des repas. Coin épicerie fine: vente de pâtes à tartiner, confitures, Pesto, caviar (liste non-exhaustive) fabriqués et conditionnés sur place. Également la vente de produits acquis auprès de partenaires, fournisseurs (thés, chocolat, glaces, liste non-exhaustive) L'organisation d'événement..
Adresse : 36, rue Saint-Sulpice, Bâtiment B Numéro 7, 75006 Paris.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 23 octobre 2024, désignant : administrateur Selarl 2m et associes en la personne de Me Marine Pace 22 rue de l'Arcade 75008 Paris, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire SCP Btsg en la personne de Me Antoine Barti 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.